

Si vous aimez la forêt, utilisez du bois suisse!

Les pâturages boisés

Léonard Farron

Nos pâturages boisés tout empreints de douces saveurs et de sérénité profonde correspondent admirablement à l'idée que nous nous faisons des paysages jurassiens. Nous les aimons. Ils paraissent immuables... et pourtant, ils ne le sont pas a priori. Ils sont nés, il y a fort longtemps, d'un antagonisme ancestral entre une forêt primitive trop présente et les besoins croissants de l'économie pastorale. Aujourd'hui, leur maintien résulte d'un équilibre subtil entre le besoin de conserver un boisement adéquat et la nécessité de poursuivre les activités pastorales. Et c'est loin d'être simple; c'est même tout un art! Si la pression du bétail est insuffisante, le boisement se développe et inversement si la pression devenait trop accentuée, le boisement aurait tendance à reculer. Au cours du XX^e siècle, le boisement a avancé, fortement par endroits. La situation d'équilibre est malaisée à définir. Avec une couverture boisée de moins de 20 %, on a une texture fine faite d'arbres isolés ou regroupés par petits bouquets; avec une couverture dépassant 70 %, on tend vers le bois pâturé.

Aujourd'hui, nos pâturages boisés attirent aussi l'attention des milieux de la protection de la nature et du paysage qui y voient une mosaïque riche en biodiversité, un écosystème complexe issu de deux activités humaines aussi traditionnelles que complémentaires: la sylviculture et l'agriculture. Ils sont aussi le point de rendez-vous d'innombrables visiteurs qui y trouvent un incomparable espace de liberté avec des lisières forestières développées à l'infini et d'accueillantes pelouses propres à la torrée, aux jeux et aux sports de plein air.

Au cours des siècles, le bétail a progressivement éliminé la majorité des hêtres, des sapins blancs, des érables, sorbiers et alisiers pour ne laisser subsister que les épicéas, c'est à dire les sapins rouges aux aiguilles piquantes. C'est pourquoi il arrive fréquemment que dans nos pâturages boisés, l'épicéa occupe le 90 % de la place réservée aux arbres. Ce n'est que dans les parties inaccessibles au bétail que les autres essences autochtones reviennent.

On distingue les *pâturages boisés attenants*, c'est à dire ceux qui, avec les pâturages non-boisés, s'inscrivent dans la *surface agricole utile* de nos exploitations gérées à l'année situés plutôt sur les bords des vallées et sur les plateaux ainsi que les *pâturages boisés d'estivage*, situés sur les crêtes, dont le représentant le plus remarquable en Pays de Neuchâtel est le Communal de La Sagne.

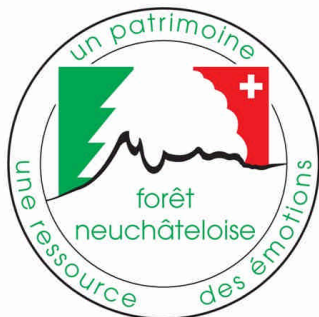
Nous aimerions ici dire aux usagers du samedi-dimanche qu'ils sont les bienvenus; que les propriétaires comprennent leurs aspirations et constatent avec plaisir que la grande majorité d'entre eux s'y comporte de manière adéquate. Toutefois, il arrive que de petits écarts parfaitement évitables se produisent. C'est pourquoi, nous rendons attentifs nos hôtes que le pâturage boisé n'est pas un no man's land, un espace où tout est permis. L'économie pastorale et l'économie forestière qui s'y exercent génèrent des activités professionnelles très astreignantes et représentent deux secteurs économiques dignes de respect. L'action conjuguée de ces deux acteurs, le geste sylvo-pastoral, c'est aussi une manière de *jardiner* nos paysages. De plus il faut bien reconnaître que cette belle et grande tâche a un coût, loin d'être négligeable, que le seul propriétaire n'est pas en mesure d'assumer en totalité. Les restrictions

budgétaires drastiques que nous connaissons aujourd'hui aussi bien en matière agricole que forestière menacent très directement cet entretien du paysage.

Par avance, nous remercions nos hôtes de stationner leurs véhicules aux endroits adéquats, aux places de parc officielles, le long des chemins carrossables et pas en pleine pelouse. Merci de bien vouloir refermer les portails. Nous les invitons à se souvenir que la tradition de la torrée est plutôt réservée à l'automne lorsque le bétail a quitté le pâturage. Nous les remercions aussi d'utiliser les foyers existants plutôt que d'en créer de nouveaux; ils sont bien assez nombreux. Nous les remercions de respecter l'herbage, les buissons, les arbres et les murs de pierres sèches. Nous leur suggérons, pour la torrée, d'utiliser les déchets issus des coupes de bois et leur demandons de veiller à respecter une distance de 10 à 15 mètres entre les arbres et leur foyer. Aussi de garder les chiens sous contrôle, de ramener tous les déchets à domicile. Une attitude courtoise vis à vis des autres usagers s'impose de toute évidence.

Nous sommes également reconnaissants aux sportifs et randonneurs de comprendre que des oiseaux rares ont élu domicile dans quelques uns de nos plus remarquables pâturages boisés, hiver comme été. Une attitude responsable à leur égard commande une certaine discipline surtout en hiver lorsqu'on éprouve le besoins légitime d'aller s'ébattre, avec ses raquettes ou ses skis de fond, dans la blancheur d'un paysage si beau qu'il ne semble soudain n'appartenir à plus personne. Les itinéraires spécialement balisés permettent d'adopter le comportement le plus adéquat.

Voilà donc les quelques *règles du jeu*, grandes et petites, qui conditionnent le présent et le futur de nos pâturages boisés.



Economie forestière, un secteur sans délocalisations



Communal de la Sagne



Communal de la SagneGrand Vy



Grtrand Vy



Crêt aux Moines